

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal le 11 février 2013 à 19h30 à la salle des fêtes

Présents : X. Dupire, Maire, A.Geuns, G.Abraham, S.Fornal, B.Libbrecht, D.Grimonprez, J.Decarpenterie, JM.Empis, C.Dubus, G.Cambien, M.Rouzé, D.Montois.

Absent : P.Choteau

Absents excusés : J.Dancoine (procuration à G.Abraham), P.Klinnik (procuration à C.Dubus), C.Blancke (procuration à B.Libbrecht) et M.Létienne (procuration à J.Decarpenterie).

Le Conseil approuve le compte rendu de la réunion du 14 décembre 2012.

1) Entériner la décision de la Commission d'appel d'offres (repas cantine communale)

M. le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du résultat de la réunion de la commission d'appel d'offres en date du 19 décembre 2012 concernant **les fournitures de repas du restaurant scolaire, du centre de loisirs et des personnes âgées pour la période du 01/01/2013 au 31/12/2013** (renouvelable une fois par reconduction expresse pour une durée totale de 2 ans) :

PLIS n°	Entreprises		Prix d'un repas HT	Prix d'un repas TTC
1	Dupont Restauration	Restauration Scolaire/Centre de loisirs : Personnes âgées :	2.00 €	2.11 €
			4.15 €	4.38 €
2	RGC Restauration, La Normande		2.00 €	2.11 €
			4.00 €	4.22 €
3	Lys restauration		2.21 €	2.33 €
			4.37 €	4.71 €
4	Sobrie Restauration		1.97 €	2.08 €
			4.08 €	4.30 €

Après ouverture des plis et étude de chaque dossier, les offres ont été les suivantes :

Entreprises	Critères				Total sur 100 points	Classement
	Mémoire justificatif (40%)	Prix unitaire des repas (30 %)	Part des produits frais (20%)	Variété des menus (10%)		
Dupont Restauration	40	26	20	10	96	3
La Normande	40	27	20	10	97	2
Lys Restauration	40	0	20	10	70	4
Sobrie Restauration	40	30	20	10	100	1

Après délibération, la commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'offre de l'entreprise **Sobrie Restauration** pour un prix de :

- 1,97 € HT pour le restaurant scolaire et le centre de loisirs, soit 2.08 € TTC
- 4,08 € HT pour les plateaux des personnes âgées, soit 4.30 € TTC.

Vote n°1/2013 : à l'unanimité 16 oui dont 4 procurations

2) Incendie, remise à niveau d'un hydrant (bouche à incendie)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que lors des travaux de voirie de la Rue de la Picterie, les services de Noréade, pour des questions de sécurité et en accord avec les propriétaires, ont procédé au déplacement d'un hydrant qui était situé face à l'entrée principale du 959 Rue de la Picterie.

Vu le coût important engendré par ce déplacement (2 532,69 €), le Conseil Municipal décide de demander une participation aux propriétaires du 959 Rue de la Picterie à hauteur de 20 % du montant de ladite facture, soit 506,53 euros, et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Vote N°2/2013 à l'unanimité : 16 oui dont 4 procurations

3) Rétrocession voirie, espaces verts et réseaux du lotissement rue des grés bleus

Monsieur le Maire expose aux membres présents qu'il paraît urgent de trouver un accord amiable afin d'intégrer la voirie, les espaces verts et réseaux du lotissement « Rue des Grés Bleus » dans le domaine public communal.

Les Elus lui rappellent que ce dossier, mis à l'ordre du jour le 14 décembre, a été reporté à sa demande, un dernier rendez-vous de conciliation ayant été programmé le 5 janvier 2013 en présence de l'avocat de la Commune. Monsieur le Maire dit les avoir reçus depuis et a le sentiment que la situation devrait se débloquer à l'amiable.

Les Elus en prennent note une fois encore mais insistent sur une issue rapide pour répondre notamment aux problèmes de sécurité des riverains de part et d'autre, et permettre la rétrocession des voiries et espaces verts du lotissement du Vert Bocage.

Après un tour de table animé et compte tenu des avis exprimés, Monsieur le Maire exigera que l'ASL du lotissement « Rue des Grés Bleus » présente une demande de rétrocession de la voirie, des espaces verts et réseaux dudit lotissement au Conseil Municipal, avant le 28 Février 2013, accompagnée d'un procès-verbal de séance dûment signé par l'ensemble des co-lotis ainsi que les références cadastrales des parcelles concernées.

Vote n°3 à l'unanimité : 16 oui dont 4 procurations

4/ adhésion au service de Conseil en Energie Partagée et stratégie climat-patrimoine

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, de surconsommation et d'augmentation des coûts énergétiques, les collectivités locales sont des acteurs majeurs pour la mise en œuvre des actions climat sur notre territoire.

Le programme d'action du Plan Climat Grand Douaisis souligne notamment l'importance de la rénovation du patrimoine communal à travers différentes actions:

- *Analyser, suivre et afficher les performances énergétiques des bâtiments publics (FP 2.9)*
- *Réduire les consommations de l'éclairage public (FP 4.7)*
- *Engager la rénovation thermique et énergétique des bâtiments publics (FP 4.8)*
- *Faire évoluer la flotte de véhicule des collectivités locales (FP 5.5)*
- *Développer les énergies renouvelables au sein des collectivités (FP 6.3)*

C'est pourquoi, le Syndicat Mixte du ScoT Grand Douaisis a décidé en 2011 d'engager, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Territorial, une stratégie d'amélioration du patrimoine des collectivités.

Cette stratégie vise à amener progressivement l'ensemble des communes du Grand Douaisis vers la rénovation de leur patrimoine le plus énergivore et à s'inscrire dans les obligations du Grenelle de l'environnement qui impose de réduire de 38% les consommations énergétiques du parc public à l'horizon 2020.

Cette stratégie climat se réalise avec l'ensemble des partenaires du territoire : entreprises, établissements scolaires, usagers...et collectivités locales.

Elle se décline en objectifs opérationnels (détaillés en 25 actions):

- *développer notre connaissance du patrimoine géré par les communes*
- *développer une ingénierie territoriale de maîtrise de l'énergie*
- *participer au développement des entreprises et organismes de formation sur l'éco-rénovation sur le territoire*
- *optimiser le financement et la sécurité juridique des actions de réduction des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables*
- *rendre visible les actions des collectivités dans ces domaines*
- *rendre opérationnel les outils de suivi et d'évaluation de la performance énergétique et des gains énergétiques des communes et du territoire*

A la question de J.M. Empis, Monsieur le Maire souligne que c'est un engagement sur 3 ans et que personne ne peut dire effectivement si nous ferons toujours partie du Douaisis après la constitution de la nouvelle intercommunalité à horizon 2015/2017.

Il rappelle que bien que le Scot du Douaisis aujourd'hui n'est pas en accord avec le Grenelle, nous sommes obligés de réviser le PLU pour nous mettre en accord avec le Scot sous-entendu que nous devons le refaire lorsqu'il aura été révisé... Nous ne pourrions y déroger malheureusement.

Certains élus s'interrogent sur la pertinence de cet engagement de conseil.

C.Dubus cite l'exemple du cabinet CIBLE, en charge du suivi de nos voiries. Nous avons quelque peine à suivre leurs préconisations compte tenu des priorités que nous mettons en avant, de l'intervention repoussée de Noréade (assainissement rue des Ramoniers puis Molinel-Moulinet-Vert Bocage), des financements et des subventions plafonnées ...

Monsieur le Maire souligne que le financement pourrait être subventionné à 50% par le Conseil Régional soit 0.71€/habitant soit environ 1912€/an, en charge de la commune.

Les représentants désignés pour le suivi seront C.Hauspie, responsable des services techniques et J.Decarpenterie, Adjoint délégué.

Après ce tour de table, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de :

- *délibérer sur la participation de la commune à la réalisation des objectifs de la stratégie d'amélioration du patrimoine communal portée par le SM SCOT Grand Douaisis (2^{ème} groupe avec Aniche, Cuincy, Férin, Flines, Hornaing, Lallaing, Raimbeaucourt, Waziers soit 47 911 habitants)*
- *avoir une réflexion globale et durable sur la gestion de son patrimoine*
- *développer des actions de rénovation durable d'ici 2020*
- *mettre en place des actions d'information et de sensibilisation aux économies d'énergie auprès de son personnel communal et auprès des usagers des bâtiments*
- *favoriser les actions de communication sur cette stratégie auprès de sa population*
- *participer à l'évaluation et au suivi de ces actions climat.*

Vote n°4 Stratégie Climat-patrimoine : à l'unanimité 16 oui dont 4 procurations

Vote n°5 Adhésion au service de Conseil en Energie Partagé (C.E.P.) : à l'unanimité 16 oui dont 4 procurations

5)ADHESIONS AU SIDEN/SIAN

Monsieur le Maire propose au Conseil :

- l'adhésion compétence IV « eau potable et industrielle » du Syndicat des eaux de Proix, Noyeles, Macquigny(Aisnes), suite à la réunion du comité syndical SIDEN/SIAN du 13 novembre 2012,

- l'adhésion compétence IV « eau potable et industrielle » d'Hergnies (Nord) et de Vieux-Condé (Nord) suite à la réunion du comité syndical SIDEN/SIAN du 11 décembre 2012.

Vote n°6 à l'unanimité : 16 oui dont 4 procurations

6) QUESTIONS DIVERSES et tour des commissions

Monsieur Graff, Inspecteur académique, a informé Monsieur le Maire que le moyen supplémentaire mis à disposition à l'école publique encore cette année, devrait être transformé en poste de professeur des écoles, à la rentrée 2013.2014. Le Conseil en prend note avec satisfaction.

Concernant les nouveaux rythmes scolaires, Monsieur le Maire confirme qu'il nous faut décider avant le 9 mars 2013, pour pouvoir prétendre à une indemnité auprès de l'Etat (50€+40€/enfant/an), si nous mettons en place la réforme pour la rentrée 2013-2014.

Les deux directeurs d'école seraient favorables au mercredi matin et réuniront leur équipe pour en discuter, avant de transmettre leur avis au recteur d'académie pour le 31 mars prochain.

Il s'en suit un tour de table animé d'autant que le texte de loi officiel n'est pas sorti et qu'il nous est demandé de choisir maintenant une date d'application...

Le Conseil se déclare majoritairement favorable au mercredi matin pour la rentrée 2014/2015, mais n'envisage ni de restauration le midi, ni d'activités l'après-midi, à ce stade, sans études préalables approfondies (évaluation des besoins, nouvelle organisation des personnels communaux concernés, augmentation des coûts pour la commune...).

Monsieur le Maire en prend note et en tiendra compte dans les différentes réunions de consultations qui vont être programmées et auxquelles il participera.

D.Grimonprez, Adjointe aux finances, invite les élus du Conseil à la réunion informelle du 21 mars pour la présentation du budget 2013 qui sera à l'ordre du jour de la prochaine commission des finances du 14 mars 2013.

G.Abraham, Adjoint en charge de NOrévie- clos champêtre- résume l'avancée du dossier :

- comme annoncé récemment livraison des logements seniors le 1^{er} juin prochain, les autres au 1^{er} Octobre 2013,
- 17 dossiers déposés dont 14 coutichois, parents de coutichois ou anciens coutichois, une commission est en cours d'élaboration,
- loyers de de 264€ à 369€ selon qu'ils soient type PLUS ou PLAI, hors charges
- charges par logement : 40 € de charges générales dont l'entretien des espaces verts et 100€ pour l'hôtesse,
- appel à candidature pour l'hôtesse, domiciliée de préférence à Coutiches, contrat pour 15h par semaine, de 14h30à17h30 : une communication sera faite dès que possible (affichage mairie, bâtiments communaux, site internet...)

J.Decarpenterie, Adjoint aux sports, informe que les « 4 jours de Dunkerque » passeront encore cette année sur notre territoire le 3 mai. Il lui a été demandé de prévoir 8 signaleurs (bénévole assurant la sécurité et encadré par la Gendarmerie Nationale).

Fin de séance à 21H50

Le Maire

La Secrétaire de séance

Les Elus